

**ASSOCIATION
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité départemental du Cantal**

9, Rue Alexandre Pinard

15000 AURILLAC

Cabinet **LARRIBE - VALVO**

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER
Comite départemental du Cantal
9 rue Alexandre Pinard
15000 -AURILLAC

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

CABINET LARRIBE VALVO
Commissaires aux Comptes Associés
11 rue de la Fontaine BLEUE BP 10113
19103 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Mail : cabinetlarribevalvobrive@lvds.biz

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Cantal de l'association Ligue contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BRIVE, le 29 mars 2024

Pour le Cabinet LARRIBE-VALVO,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Montarnal', with a horizontal line drawn through it.

**Françoise MONTARNAL,
Commissaire aux Comptes.**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 223.60	(83 507.54)	51 716.06	58 111.41
Terrains				
Constructions	111 181.13	(63 514.82)	47 666.31	51 736.42
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 042.47	(19 992.72)	4 049.75	6 374.99
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	100.00		100.00	100.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	100.00		100.00	100.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	135 323.60	(83 507.54)	51 816.06	58 211.41

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	10 367.63		10 367.63	17 392.21
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	10 367.63		10 367.63	17 392.21
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	344 494.21		344 494.21	320 090.28
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	344 494.21		344 494.21	320 090.28
Charges constatées d'avance	1 401.84		1 401.84	1 974.11
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	356 263.68		356 263.68	339 456.60

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	491 587.28	(83 507.54)	408 079.74	397 668.01
--------------------------------------	-------------------	--------------------	-------------------	-------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		293 868.37	301 287.07
Réserves statutaires ou contractuelles		293 868.37	301 287.07
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		11 379.78	(7 418.70)
Situation nette (sous total)		305 248.15	293 868.37
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement		1 355.83	2 655.83
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		306 603.98	296 524.20
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			2 977.80
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			2 977.80
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		1 798.00	1 305.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		1 798.00	1 305.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		99 677.76	93 566.27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 134.94	21 392.17
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		3 703.92	3 516.82
Dettes fiscales		112.45	27.28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		75 726.45	68 630.00
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			3 294.74
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		99 677.76	96 861.01
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		408 079.74	397 668.01

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	14 216.00	13 816.00	400.00	2.90 %
Ventes de biens et services	10 148.52	7 858.91	2 289.61	29.13 %
Ventes de biens	8 996.52	5 042.57	3 953.95	78.41 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 152.00	2 816.34	(1 664.34)	-59.10 %
. dont parrainages	255.00	318.50	(63.50)	-19.94 %
Concours publics et subventions d'exploitation	4 345.00	4 395.00	(50.00)	-1.14 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	145 028.96	133 317.57	11 711.39	8.78 %
Dons manuels	143 028.96	131 317.57	11 711.39	8.92 %
Mécénats	2 000.00	2 000.00		0.00 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	138 806.04	78 176.52	60 629.52	77.55 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		1 359.00	(1 359.00)	
Utilisations des fonds dédiés	2 977.80		2 977.80	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	315 522.32	238 923.00	76 599.32	32.06 %
Achats de marchandises	653.49	1 088.28	(434.79)	-39.95 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	77 070.92	67 506.28	9 564.64	14.17 %
Aides financières	178 361.41	127 456.03	50 905.38	39.94 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 828.00	1 845.00	(17.00)	-0.92 %
Salaires et traitements	23 817.49	23 076.09	741.40	3.21 %
Charges sociales	4 762.45	4 662.24	100.21	2.15 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 855.79	8 152.65	(296.86)	-3.64 %
Reports en fonds dédiés		2 977.80	(2 977.80)	
Autres charges	13 770.95	12 672.16	1 098.79	8.67 %
CHARGES D'EXPLOITATION	308 120.50	249 436.53	58 683.97	23.53 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 401.82	(10 513.53)	17 915.35	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 796.10	1 215.44	1 580.66	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	2 796.10	1 215.44	1 580.66	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	2 796.10	1 215.44	1 580.66	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	10 197.92	(9 298.09)	19 496.01	
Sur opérations de gestion		1 000.00	(1 000.00)	
Sur opérations en capital	1 300.00	906.67	393.33	43.38 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 300.00	1 906.67	(606.67)	-31.82 %
Sur opérations de gestion	15.69		15.69	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.69		15.69	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 284.31	1 906.67	(622.36)	-32.64 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	102.45	27.28	75.17	
TOTAL DES PRODUITS	319 618.42	242 045.11	77 573.31	32.05 %
TOTAL DES CHARGES	308 238.64	249 463.81	58 774.83	23.56 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 379.78	(7 418.70)	18 798.48	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	25 469.33	13 808.89	11 660.44	84.44 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 469.33	13 808.89	11 660.44	84.44 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	25 469.33	13 808.89	11 660.44	84.44 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 469.33	13 808.89	11 660.44	84.44 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DU CANTAL

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 NEANT</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations NEANT</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21

4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Les recettes de toute nature de **319 618,42 €** contre 242 045,11 € en 2022 augmentent de **+ 32,05%** par rapport à l'exercice antérieur.

Ces recettes sont constituées de **14 216 €** de cotisations ; de **145 028,96 €** de dons et mécénats ; de **73 720,46 €** d'autres produits liés à la générosité du public dont *57 369,88 € de contrats d'assurance vie* ; de **79 330,20 €** de produits non liés à la générosité du public dont *77 775,20 € de contributions financières reçues* ; de **4 345 €** de subventions des collectivités locales et de **2 977,80 €** de report de fonds dédiés 2022.

La région ARA a participé à l'achat de casques virtuels pour un montant de 1 200 €. Cet investissement de 2 400 € a été entièrement financé par la CPAM.

Le total des dépenses de toute nature de **308 238,64 €** contre 249 463,81 € en 2022 représente une augmentation de **+ 23,56 %**.

Les charges ont augmenté mais les aides financières versées pour la recherche ont pu être engagées à un niveau supérieur à celles de l'exercice précédent notamment grâce aux quatre contrats d'assurances vie.

Le comité a financé la recherche pour **142 911,53 €** contre 90 733,74 € en 2022. Financement des programmes nationaux pour 81 907,65 € et des programmes régionaux pour 61 003,68 €.

A noter une aide financière pour l'achat d'équipements médicaux pour un montant total de 3 500 € (Service AMP CECOS-PREFERA) ; une participation financière de 2 000 € pour l'aménagement du salon des familles du centre hospitalier de Mauriac ; l'achat d'un portable pour 1 106,64 € affecté au comité.

Il se dégage un **excédent** brut de fonctionnement de **11 379,78 €**

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	135 075,42	967,44	819,26	135 223,60
Immobilisations financières	100,00	0,00	0,00	100,00
Total	135 175,42	967,44	819,26	135 323,60

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	967,44	819,26
→ ... PC Dell	967,44	
→ ... Sortie PC Satellite Pro		819,26
Immobilisations financières	0,00	0,00
Total	967,44	819,26

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	76 964,01	7 362,79	819,26	83 507,54
Amort.Immobilisations financières				
Total	76 964,01	7 362,79	819,26	83 507,54

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100,00	0,00	0,00	100,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	100,00	0,00	0,00	100,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	10 367,63	10 367,63	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	1 401,84	1 401,84	
Total	11 769,47	11 769,47	0,00

3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	184 580,35	
Livrets et comptes épargne	159 913,86	
Comptes à terme		
Total	344 494,21	0,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs	37,64	
→ Auradou	37,64	
Créances clients et comptes rattachés		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	10 329,99	17 392,21
→ Legs à recevoir siège national		6 504,48
→ Dons à recevoir	1 471,18	1 844,05
→ Dons à recevoir siège national	7 260,00	6 422,68
→ Prélèvements automatiques siège national	1 393,00	1 371,00
→ Indemnités journalières à recevoir	205,81	
→ Subvention région à recevoir		1 200,00
→ Divers produits à recevoir		50,00
Disponibilités	344 494,21	320 090,28
Total	354 861,84	337 482,49

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
... La Poste	118,80	118,80
... Solocal	950,40	950,40
... AXA Assurances		692,05
... EDF	16,85	15,46
... Orange	52,80	52,80
... CMC Leasing	262,99	
... MDS		144,60
Total	1 401,84	1 974,11

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	301 287,07	-7 418,70						293 868,37
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 418,70	7 418,70		11 379,78				11 379,78
Subventions d'investissement	2 655,83					1 300,00		1 355,83
Provisions réglementées								
Total	296 524,20	0,00	0,00	11 379,78	0,00	1 300,00	0,00	306 603,98

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		2 977,80	2 977,80	0,00	2 977,80	0,00
→ ... Don pour recherche nationale Sébastien Jauliac	2022	2 977,80	2 977,80		2 977,80	0,00
→ ...						
Total		2 977,80	2 977,80	0,00	2 977,80	0,00

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 305,00	493,00		1 798,00
Total	1 305,00	493,00	0,00	1 798,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 134,94	20 134,94		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3 816,37	3 816,37		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	75 726,45	75 726,45		
Produits constatés d'avance				
Total	99 677,76	99 677,76	0,00	0,00

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	102,45	27,28
→ Impôt sur les sociétés	102,45	27,28
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	3 713,92	3 516,82
→ Urssaf/ Pôle emploi	529,00	527,00
→ Caisse de retraite	115,09	114,93
→ Caisse de prévoyance	450,25	422,45
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	213,00	208,00
→ Dettes congés à payer	1 982,45	1 855,52
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	414,13	388,92
→ Prélèvement à la source	10,00	
Total	3 816,37	3 544,10

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	20 134,94	21 392,17
→ FNP - Factures non parvenues	12 090,12	13 501,33
... Siège national	11 272,75	11 708,21
... N.Soulenq		1 100,00
... Engie	196,18	
... La Poste	621,19	693,12
→ Fournisseurs	8 044,82	7 890,84
... Siège national	3 660,80	1 245,44
... Comité de la Corrèze	1 693,94	1 566,20
... Comité de la Loire	588,08	556,40
... Comité du Puy de Dôme	1 075,79	1 864,61
... CMC Leasing	262,99	
... Orange	86,40	98,40
... Plein ciel	36,82	369,28
... Siel bleu	640,00	708,00
... AXA		692,05
... Association ABSP 15		15,00
... B.Izoulet		585,00
... Aurillac distribution		45,86
... MDS Distribution		144,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	75 726,45	68 630,00
... Recherche régionale	58 185,00	51 600,00
... Recherche nationale	2 251,45	
... CH Aurillac	4 100,00	4 680,00
... CH St Flour	3 000,00	3 000,00
... CDOS	390,00	950,00
... CH Mauriac	4 500,00	
... Provision CAC	3 300,00	3 300,00
... CMC Aurillac		5 100,00
Total	95 861,39	90 022,17

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT


4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

				22/03/2024 - 10:22	
LA LIQUE CONTRE LE CANCER		015 - COMITÉ DU CANTAL		Décembre 2023	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-232 965,42	-232 965,42	-162 393,90	-162 393,90
1.1 Cotisations sans contrepartie		-14 216,00	-14 216,00	-13 816,00	-13 816,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-145 028,96	-145 028,96	-133 317,57	-133 317,57
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-73 720,46	-73 720,46	-15 260,33	-15 260,33
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-79 330,20		-75 256,21	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-255,00		-318,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-77 775,20		-71 672,04	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-1 300,00		-3 265,67	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-4 345,00		-4 395,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-2 977,80			
TOTAL		-319 618,42	-232 965,42	-242 045,11	-162 393,90

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-25 469,33	-25 469,33	-13 808,89	-13 808,89
Bénévolat		-25 469,33	-25 469,33	-13 808,89	-13 808,89
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-25 469,33	-25 469,33	-13 808,89	-13 808,89

 015 - COMITÉ DU CANTAL	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	235 627,46	227 838,23	165 381,28	150 014,35
1.1 Réalisées en France	235 627,46	227 838,23	165 381,28	150 014,35
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	69 656,53	61 867,30	49 024,55	35 172,62
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	165 970,93	165 970,93	116 356,73	114 841,73
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	40 482,00	36 244,52	37 638,61	30 624,10
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	40 482,00	36 244,52	37 638,61	30 624,10
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	31 533,73	26 688,73	42 946,84	37 547,84
3.1 Frais d'information et de communication	1 636,62	1 636,62	4 809,67	4 809,67
3.2 Frais de fonctionnement	22 739,59	17 894,59	30 386,23	24 987,23
3.3 Autres charges	7 157,52	7 157,52	7 750,94	7 750,94
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	493,00	493,00	492,00	492,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	102,45		27,28	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			2 977,80	
TOTAL CHARGES	308 238,64	291 264,48	249 463,81	218 678,29
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 379,78		-7 418,70	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 851,31	8 851,31	3 622,49	3 622,49
Réalisées en France	8 851,31	8 851,31	3 622,49	3 622,49
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 613,49	13 613,49	8 531,24	8 531,24
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 004,53	3 004,53	1 655,16	1 655,16
TOTAL	25 469,33	25 469,33	13 808,89	13 808,89

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	61 030,84	6 504,48
→ ... Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	61 030,84	6 504,48
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	12 689,62	8 755,85
→ ... Manifestations		2 347,84
→ ... Ventes	8 996,52	4 864,07
→ ... Prestations et autres ventes		150,00
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	897,00	178,50
→ ... Produits financiers	2 796,10	1 215,44
Total	73 720,46	15 260,33

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transfert de charges		1 359,00
→ Produits exceptionnels	1 300,00	1 906,67
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	1 300,00	3 265,67

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	2 977,80	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	2 977,80	0,00

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

1. Charges : gaz électricité, entretien, assurances, taxes, frais postaux, téléphone... au prorata des surfaces occupées
2. Répartition au prorata du temps de travail pour le salaire de la secrétaire
3. Cotisation statutaire : suivant la clé de répartition du siège

et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 23 mars 2023

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer +charges locatives + maintenance	1 885,86	620,80	474,69	2 981,35
Assurance	432,53	147,06	387,46	967,05
Electricité et eau	975,18	331,55	253,53	1 560,26
Téléphone	648,43	220,47	168,61	1 037,51
Affranchissement	2 223,35	13 095,80	627,30	15 946,45
Entretien sur biens mobiliers	90,38	30,72	37,30	158,40
Taxe foncière	966,87	328,74	251,39	1 547,00
Entretien sur biens immobiliers	79,50	27,02	20,68	127,20
Cotisation statutaire	7 436,32	2 616,48	3 718,15	13 770,95
Total	14 738,42	17 418,64	5 939,11	38 096,17

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	13 930,09	840,04
Actions d'information, de prévention et de dépistage	2 039,45	5 600,48
Actions de formation	1 109,62	1 680,08
Actions de recherche	865,74	840,04
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 192,79	7 280,59
Frais de fonctionnement (dont communication)	3 723,25	11 813,10
Total	28 860,94	28 054,33

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	44 950,13	22 510,31
Actions d'information, prévention, dépistage	12 412,38	16 090,48
Actions de formation	4 530,58	2 531,43
Actions de recherche	7 138,42	7 385,44
Actions autres	625,02	506,89
Total	69 656,53	49 024,55
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	23 059,60	25 122,99
Actions d'information, prévention, dépistage		500,00
Actions de formation		
Actions de recherche	142 911,33	90 733,74
Actions autres		
Total	165 970,93	116 356,73

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	1 636,62	4 809,67
Frais de gestion (<i>à détailler</i>) :		
... Frais de gestion	18 827,68	24 923,45
... Formation administrative		570,00
... Impôts et taxes	193,76	584,25
... Cotisation statutaire	3 718,15	4 308,53
... Charges financières	580,03	496,96
... Dotation aux amortissements	6 562,79	7 253,98
... Charges exceptionnelles	14,70	
Total	31 533,73	42 946,84

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		2 977,80
Total	0,00	2 977,80

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	25 469,33	13 808,89
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	25 469,33	13 808,89

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	122,81				522,29		8,39				653,49
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	29 994,16				29 821,70		17 255,06				77 070,92
Aides financières	12 390,48	165 970,93									178 361,41
Impôts, taxes et versement assimilés	1 135,09				398,85		294,06				1 828,00
Salaires et traitements	14 810,05				5 935,82		3 071,62				23 817,49
Charges sociales	2 966,63				1 186,86		608,96				4 762,45
Dotations aux amortissements et dépréciations	800,00						6 562,79				7 362,79
Dotations aux prévisions								493,00			493,00
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	7 436,32				2 616,48		3 718,15				13 770,95
Charges financières											
Charges exceptionnelles	0,99						14,70				15,69
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									102,45		102,45
TOTAL	69 656,53	165 970,93	0,00	0,00	40 482,00	0,00	31 533,73	493,00	102,45	0,00	308 238,64

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	8 851,31		13 613,49	3 004,53	25 469,33
TOTAL	8 851,31	0,00	13 613,49	3 004,53	25 469,33

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 312,00
Total	3 312,00


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ ... Reprise subvention investissement	1 300,00
Total	1 300,00
Charges exceptionnelles	
→ ... Ecart règlement chèque AVQ	0,99
→ ... Don Leclerc 2022 non versé	14,70
Total	15,69

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

 015 - COMITÉ DU CANTAL		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-232 965,42	-162 393,90
1.1 Cotisations sans contrepartie		-14 216,00	-13 816,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-145 028,96	-133 317,57
Dons manuels non affectés		-130 104,32	-116 625,51
Dons manuels affectés		-12 924,64	-14 692,06
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	-2 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-73 720,46	-15 260,33
Manifestations			-2 347,84
Ventes (dont abonnement à vivre)		-8 996,52	-4 864,07
Prestations et autres ventes			-150,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-897,00	-178,50
Autres produits affectés			
Produits financiers		-2 796,10	-1 215,44
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-61 030,84	-6 504,48
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-232 965,42	-162 393,90
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-58 299,06	-56 284,39
TOTAL		-291 264,48	-218 678,29
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		186 455,06	237 478,80
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-58 299,06	-56 284,39
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		5 257,18	5 260,65
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		133 413,18	186 455,06
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-25 469,33	-13 808,89
Bénévolat		-25 469,33	-13 808,89
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-25 469,33	-13 808,89

LA LIQUE	015 - COMITÉ DU CANTAL	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		227 838,23	150 014,35
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>227 838,23</i>	<i>150 014,35</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>61 867,30</i>	<i>35 172,62</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		39 155,39	9 605,05
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 417,89	15 143,81
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		4 530,58	2 531,43
Actions de société et politique de santé		625,02	506,89
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		7 138,42	7 385,44
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>165 970,93</i>	<i>114 841,73</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		23 059,60	25 122,99
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			500,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		142 911,33	89 218,74
<i>Programmes nationaux</i>		<i>81 907,65</i>	<i>27 618,74</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>61 003,68</i>	<i>61 600,00</i>
Mission reversement legs			
<i>Autres actions</i>			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDIS		36 244,52	30 624,10
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>36 244,52</i>	<i>30 624,10</i>
Frais d'appel de dons		22 724,12	21 617,94
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		12 853,11	8 062,41
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		667,29	943,75
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		26 688,73	37 547,84
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>1 636,62</i>	<i>4 809,67</i>
Frais d'information et de communication externe		1 636,62	4 809,67
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>17 894,59</i>	<i>24 987,23</i>
Frais de gestion		13 982,68	19 524,45
Formation administrative			570,00
Impôts et taxes		193,76	584,25
Cotisation statutaire 10%		3 718,15	4 308,53
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>7 157,52</i>	<i>7 750,94</i>
Charges financières		580,03	496,96
Dotations aux amortissements		6 562,79	7 253,98
Charges exceptionnelles		14,70	
TOTAL DES EMPLOIS		290 771,48	218 186,29
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		493,00	492,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		291 264,48	218 678,29
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		8 851,31	3 622,49
<i>Réalisées en France</i>		<i>8 851,31</i>	<i>3 622,49</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDIS		13 613,49	8 531,24
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		3 004,53	1 655,16
TOTAL		25 469,33	13 808,89
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
10/04/2013	aménagements intérieurs	2 281,37				62,73	62,73
17/04/2013	aménagements bureau peint	1 202,20				80,13	80,13
13/10/2023	aménagements bureau	1 813,73				72,55	72,55
31/12/2023	bâtiment toiture	6 363,52				254,54	254,54
23/12/2019	Laumond porte	4 800,00				192,00	192,00
30/12/2019	Dynamit PC	1 538,42				1,42	1,42
29/09/2020	Roques menuiseries int	2 823,58				112,94	112,94
29/09/2020	Roques peintures revet	7 016,49				467,77	467,77
29/09/2020	Roques cloison plafond	12 256,51				1 225,65	1 225,65
30/09/2020	Plein Ciel mobilier	1 228,74				245,75	245,75
30/09/2020	Plein Ciel mobilier	2 649,24				529,85	529,85
04/11/2020	Bodet chauffage	933,77				62,25	62,25
04/11/2020	Bodet plomberie	2 999,06				119,96	119,96
23/11/2020	JCT électricité	7 035,49				281,42	281,42
28/04/2021	Déclic informatique	5 093,22	1 500,00			1 697,74	1 697,74
28/06/2022	Univr casque VR	2 400,00	2 400,00			800,00	800,00
11/12/2023	BN PC Dell	967,44			967,44	17,92	17,92
	Total	63 402,78	3 900,00		967,44	6 224,62	6 224,62

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	24			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	6	205	0	3 562
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	38	1 261	1	21 908
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	68	1 466	1	25 469

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 759	1
Total	1	1 759	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 861,10
6257 - Réceptions	Restauration	80,70
606-607 - Fournitures	Fournitures	1 022,15
	Total	3 941,80

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1777 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Groupe LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coutal - 8, rue Jean-Baptiste SAY - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

LVDS Audit

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 16 A, Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Bureau : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Bureau : 8, avenue de la gare - 19400 ARGENTAT

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - CS 20099 - 87203 SAINTJUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbès - 87100 LIMOGES
Bureau : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC

SERIN Expertise

16, A Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

Cabinet AUCHABIE

20, avenue Édouard Herriot - 19100 BRIVE-LA GAILLARDE

LVDS Périgord

Siège Social : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex
Bureau : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARTAT

Z&M Conseil

1, rue Martinet - 23000 GUÉRET
Mail : lvdsgueret@lvds.biz

Audit Arnaudeau et Associés

68 rue Armand Barbès - 87100 LIMOGES
Mail : auditarnaudeauassociés@lvds.biz